



MAIRIE D'ESCAUTPONT

Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Anzin

000026

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUTPONT**

Séance ordinaire du 7 AVRIL 2023

OBJET :

**SUBVENTION A
L'ASSOCIATION
OFFICE MUNICIPAL DE
LA CULTURE, LOISIRS
ET FETES**

Date de la convocation
Le 30 mars 2023

Nombre de conseillers en
exercice : 26

L'An Deux Mille Vingt Trois, le Sept Avril à dix huit heures, le Conseil Municipal d'ESCAUTPONT s'est réuni Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, Maire, à la suite d'une convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation est restée affichée par voie dématérialisée sur le site internet de la Commune, conformément à la loi.

Etaient présents : Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE, M. Raphaël KRUSZYNSKI, Mmes Christine PLUMECOCQ-FIQUET, Evelyne LEGRAND-DUFRESNOY, M. Patrick LATOUCHE, Mme Nathalie DELHAYE-REVEL, MM. Michel RENARD, Jean-Claude LIETARD, Mme Annie NOTELET, M. Jean-Luc BULENS, Mmes Sylviane DEBOSZ, Patricia DURIEUX-PATRIS (quitte la séance à 21h45), M. Daniel HERLAUD, Mmes Corinne WISNIEWSKI-BRICOUT, Monique PASSET, Sandrine PONCHANT-CODET, M. Benjamin LECLERCQ

Excusés : M. Jean-Luc FRERE (Pouvoir à M. Daniel HERLAUD), Mme Catherine ROLY-EL HIBA (Pouvoir à Mme Nathalie DELHAYE-REVEL), M. Didier MARMIGNON (Pouvoir à M. Patrick LATOUCHE), Mme Corinne RIBEAUCOUP-CROHEM (Pouvoir à Madame Christine PLUMECOCQ-FIQUET), MM. Romuald CHANTREL (Pouvoir à M. Michel RENARD), Cédric LATOUCHE (Pouvoir à M. Benjamin LECLERCQ), Mmes Virginie BERNUS (Pouvoir à Mme Annie NOTELET), Mme Tiffanie SURIA (Pouvoir à Madame Joëlle LEGRAND-DELHAYE), Patricia DURIEUX-PATRIS (à partir de 21h45).

Absents : Benamar TOUATI.

Secrétaires de séances : Mme Monique PASSET, M. Nathalie DELHAYE-REVEL.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Délibération rendue exécutoire
transmise en Sous-Préfecture le

13 avril 2023

publiée ou notifiée le

14 avril 2023

Document certifié conforme.

Le Maire,



000026

Après en avoir délibéré,

Vu la Commission de Finances,

Vu la demande de subventions des associations pour l'année 2023,

Décide pour l'association ci-dessous de lui allouer la subvention suivante :

➤ Association OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE, LOISIRS ET FETES 43 800 €
A 22 voix pour (Mmes LEGRAND-DELHAYE, PLUMECOCQ, M. RENARD n'ont pas pris part au vote),

DIT que les dépenses seront réglées à l'aide des crédits ouverts au budget primitif 2023, compte 65748.

*Fait en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,*



Le Maire,

J. LEGRAND-DELHAYE.

Les secrétaires de séance,

M. PASSET

N. DELHAYE-REVEL